L'Orient – Le Jour 21-2-2020

La délégation du FMI entame son diagnostic de la crise libanaise

La question du paiement des eurobonds de mars divise toujours les partisans d'une restructuration de la dette et ceux qui préconisent un rééchelonnement.

Philippe HAGE BOUTROS avec service web

Arrivée à Beyrouth cette semaine, la délégation du Fonds monétaire international (FMI) a entamé hier sa tournée des responsables libanais. Une visite officiellement programmée du 20 au 23 février et qui a démarré hier par une réunion dans la matinée avec le Premier ministre Hassane Diab au Grand Sérail.
Selon Ghazi Wazni, présent aux côtés d'autres ministres, la réunion s'est focalisée sur « ce que le FMI peut apporter en matière de conseils (techniques) au sujet du plan de sauvetage libanais, en fonction de la vision du Fonds concernant la réalité (de la situation) monétaire et financière » du Liban. Il a ajouté que les discussions sur la nature de l'aide que fournira le FMI seront menées « lors d'une étape suivante ». Plus tard dans la journée, la délégation du FMI a également rencontré le gouverneur de la Banque du Liban, Riad Salamé.

Visite préliminaire

Sollicité au courant du mois par un Liban qui traverse une importante crise économique et financière pour fournir son assistance technique, la délégation du FMI doit s'entretenir avec les autorités pour « savoir comment elles comptent faire face aux difficultés économiques du pays (...) et fournir une assistance technique sur les politiques à mettre en place pour faire face aux défis macroéconomiques », selon les termes du porte-parole de l'organisation, Gerry Rice. Le pays n'a pour l'instant pas demandé d'aide financière à l'organisation issue de Bretton Woods.
Selon une source anonyme au FMI interrogée par le site Beirut-Today.com de l'économiste libanais Jad Chaaban, il est cependant peu probable que le Liban soit en mesure de compléter le processus lui permettant d'accéder à un programme d'aide du FMI avant plusieurs mois, s'il envisage de le faire. La source souligne en outre que la venue de délégation présente ne s'inscrit que dans le cadre d'une phase « préliminaire » devant servir de base à un éventuel enclenchement d'un plan d'aide ou d'une assistance technique. Dans le cadre des initiatives lancées pour entamer le redressement du pays, le Premier ministre a pour sa part publié mercredi un décret encadrant la formation d'une commission « de gestion de crise » qui sera chargée de préparer un « plan de relance » de l'économie. Lors du Conseil des ministres d'hier (voir par ailleurs), Hassane Diab a en outre insisté sur la nécessité d'intégrer des représentants du mouvement de contestation – qui a démarré le 17 octobre dernier et ciblé la classe politique accusée de corruption – dans les différentes commissions mises en place pour identifier les moyens de répondre à la crise. En attendant, le Liban doit déjà faire face à un autre chantier, imminent celui-là : le remboursement de 1,2 milliard de dollars d'eurobonds – de la dette publique émise en dollars – arrivant à échéance le 9 mars, la première d'une série de trois s'étendant sur les deux mois suivants (700 millions de dollars en avril et 600 millions de dollars). La question divise : certains milieux préconisent en effet une restructuration de la dette (négocier avec les créanciers pour diminuer le montant emprunté ainsi que les intérêts), tandis que d'autres appellent à ne pas faire défaut et la rééchelonner (baisser les intérêts en repoussant les échéances).
Le Bloc national, qui organisait hier une conférence de presse dédiée à la crise (voir page 3), a estimé que le gouvernement ne devait pas payer les échéances à venir pour notamment conserver les réserves en devises encore disponibles pour financer les importations de blé, de carburant et de médicaments, qui s'élèvent de « 5 à 7 milliards de dollars par an ». Le président de l'Association des banques du Liban, Salim Sfeir, qui s'est réuni hier avec le chef de l'État, est, lui, en faveur d'un rééchelonnement et appelle à payer l'échéance de mars. Le PDG de la Bank of Beirut (BoB) est par ailleurs au centre d'une polémique indiquant qu'il aurait récemment vendu plus de 240 millions d'eurobonds à des créanciers internationaux.
Il reste que le gouvernement Diab, qui s'est donné jusqu'à fin février pour trancher, a déjà entamé les préparatifs en vue de conduire des négociations préliminaires avec les créanciers. Le ministère des Finances a ainsi officiellement lancé hier deux appels à propositions, l'un visant à sélectionner un cabinet d'avocats international et l'autre pour un cabinet de conseil financier international (voir encadré). Le chef de l'État a de son côté déclaré lors du Conseil des ministres « avoir besoin de davantage d'informations au sujet de la situation du secteur bancaire », estimant que des mesures devaient être prises à l'encontre de ceux qui auraient aggravé la crise, notamment en « manipulant » le marché des eurobonds.
Concernant par ailleurs le secteur bancaire, qui a imposé de sévères mesures de contrôle des capitaux ces derniers mois, Hassane Diab a indiqué qu'il « effectue un suivi continu » de la situation et indiqué que le ministère des Finances préparait un projet de loi revêtu du caractère de double urgence concernant les mesures de contrôle de capitaux pris par les banques.